SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : Commune de Malanville

***Objet** : Equipement des Centres de santé (CS Kantro, Torozougou, Kotchi, Monnin et Godjékoara) ; des maternités de cinq (05) CSA avec des tables d'accouchements, de boites d'accouchement et des trois (03) nouvelles formations sanitaires en matériels médicaux techniques dans les CS de Kantro, Torozougou, Kotchi*

Référence SIGMAP : F_ST_101832

Avis n° :..002../ MCM/SE/DAAF/DST/DDCMP-Alibori/PRMP/SP-PRMP
du...15.../.....07.../2025

BON A LANCER
PRMP/A

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Commune de Malanville** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **17 février 2025.**

2. La **Commune de Malanville** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025 des fonds, FADeC non affecté et FADeC Santé afin de financer l'acquisition des matériels médicaux techniques et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'équipement des Centres de santé (CS Kantro, Torozougou, Kotchi, Monnin et Godjékoara); des maternités de cinq (05) CSA avec des tables d'accouchements ,de boites d'accouchement et des trois (03) nouvelles formations sanitaires en matériels médicaux techniques dans les CS de Kantro, Torozougoun, Kotchi**

3. La **Commune de Malanville** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements médicaux techniques pour les centres de santé de la Commune.

Les fournitures sont en lot unique :

Les variantes ne sont pas prises en comptes.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Malanville ; Email : s-prmp.malan@mairie.bj ; Tél : 01 47 43 88 47 ; WhatsApp : 01 58 90 58 02 et prendre connaissance du d'appel d'offre au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) situé au 2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP), de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.

6. Le délai de livraison de ces fournitures est de **deux (02) mois**.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER
DDCMP/A

➢ Capacité technique et expériences

-Être une entreprise spécialisée ou groupement solidaire d'entreprise régulièrement immatriculée exerçant dans le domaine des fournitures et d'équipements médicaux, justifiée par le Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts.

- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de fournitures d'équipements médicaux techniques au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant cumulé de : **cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) F CFA** justifié par des attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception en originale ou copie légalisée. L'une ou l'autre doit être appuyé de contrat (page de garde, de la page de signature et la page portant l'objet et le montant du marché) en copie légalisée ;

-Disposer d'une autorisation pour l'importation, la détention et la vente des équipements,

matériels et consommables médicaux délivrée par le Ministère de la Santé en cours de validité,

- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les profils, qualifications et expériences dans la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.
- Disposer des matériels minimums requis pour la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.

➢ **Capacité financière** :

- Produire une attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme

Financier agrée en République du Benin d'un montant de : **vingt millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) F CFA**, justifiée par une attestation de (attestation de capacité financière originale) d'une banque ou d'une institution financière habilitée.

- Fournir les Etats financiers certifiés pour les trois dernières années (2022, 2023 et 2024)

BON A LANCER
DDCMP 'A'

Présentés par un employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés et portant la mention DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique et expérience**

* Être une entreprise spécialisée ou groupement solidaire d'entreprise régulièrement immatriculée exerçant dans le domaine des fournitures et d'équipements médicaux, justifiée par le Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts.
* Disposer d'une autorisation pour l'importation, la détention et le vente des équipements,

matériels et consommables médicaux délivrée par le Ministère de la Sante en cours de validité

* Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les profils, qualifications et expériences dans la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.
* Disposer des matériels minimums requis pour la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.

➢ **Capacité financière**

* Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existence présentés par un employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés et portant la mention DGI.
* Produire une attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Benin d'un montant de : **vingt millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) F CFA**, justifiée par une attestation de (attestation de capacité financière originale) d'une banque ou d'une institution financière habilitée.
* Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels portant l'objet du marché et couvrant le délai de livraison des équipements.

BON A LANCER DDCMP/A

Dans le cas où elles seraient attributaires du marché, les entreprises naissantes ont la possibilité de fournir un engagement écrit de souscription d'assurance risque professionnel.

-Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existences, en lieu et place des prestations similaires, fourniront les preuves de l'expériences de leur personnel accompagné d'attestations de service fait en originale ou en copie légalisées.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offre complet à compter du .15./..07../2025. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la commune de Malanville ; Email : s-prmp.malan@mairie.bj, et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) situé au 2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP), de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par le remplissage de la fiche de retrait établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : T*oute offre dont le soumissionnaire n'a pas rempli la fiche de retrait du DAO sera simplement et purement rejeté.*

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après secrétariat permanent la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la commune de Malanville ; Email : s-prmp.malan@mairie.bj, situé au 2ieme Bureau à droite dans le Bâtiment Annexe de la Mairie de Malanville (Bâtiment des Archives et de la PRMP) au plus tard le Lundi 04 Août /2025. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER DDCMP

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de délibération de la Mairie de Malanville à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **un million seize mille neuf cent quarante-neuf (1 016 949) F CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *90* jour calendaire à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées en lot unique.

Malanville, le 15 /07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

COMMUNE DE MALANVILLE
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS (PRMP)

SARE

SARE K. S. Justin